



www.rowingcanada.org

August 28, 2006

To: Rowing Canada Aviron Members

From: The RCA Awards Committee

**Re: 2006 RCA Award's Nominations**

---

We need your help in identifying members who merit certain RCA awards this year.

Rowing Canada Aviron's annual awards are made by the Executive Committee on the basis of recommendations from the Awards Committee. Some awards, such as athletes and coaches of the year, are based exclusively on results at regattas that the Awards Committee computes. Other awards, however, are selected from nominations received. Accordingly, Provincial Rowing Associations, rowing clubs, special associations and club members are invited to submit nominations for the following RCA awards:

- ❖ volunteer service awards (long Service Award, Centennial Medal and Award of Merit);
- ❖ coaching recognition award;
- ❖ special citation award
- ❖ male and female Adaptive Athlete of the Year
- ❖ Adaptive Coach of the Year

The criteria for these awards are attached. Further details can be found in the Awards policy on the RCA web site under Member Services/Policies.

Award winners will be announced at the Awards Banquet during the Annual General Meeting to be held in Vancouver on Saturday, December 2, 2006 except for the coaching recognition award that will be announced at the Annual Coaches' Conference in January 2007.

We depend on members to come forward to identify those deserving of the above awards, so please respond. Nominations may be sent to the RCA office by mail, fax or e-mail to the address below or by email to [justinfryer@shaw.ca](mailto:justinfryer@shaw.ca)

Any questions can be addressed to Justin Fryer, telephone 250 709 9081.

Please submit your nominations by September 30, 2006

*Justin Fryer,  
RCA Awards Committee*

## **CRITERIA FOR RCA AWARDS FOR WHICH NOMINATIONS ARE SOUGHT**

### **RCA VOLUNTEER SERVICE AWARDS**

To qualify for a volunteer service award a person must be registered with RCA at the time of the award.

Long service awards are given for service to RCA of 15, 25, 35, 45 and 50 years. Service shall be determined on the basis of participation as:

- ❖ a member of a member club of RCA providing volunteer service for at least two days in each qualifying year;
- ❖ a volunteer administrator at any level within RCA;
- ❖ a volunteer coach at any level within RCA; and
- ❖ an official at any level within RCA.

No Long Service Award will be awarded for service rendered as a competitive athlete at the club level only. A Long Service Award may be awarded for an athlete who has represented Canada if the competitive period was for 15 years and not more than 5 qualifying years were at the club competitive level.

Nominated members will receive a distinctive long service pin.

### **CENTENNIAL MEDAL AND AWARD OF MERIT**

Holders of the long service award will be considered for the Centennial Medal and Award of Merit. They will be evaluated according to the points system set out in Appendix A to the Awards Policy.

### **COACHING RECOGNITION AWARD**

The RCA Coaching Recognition Award will be presented annually at the annual coaching conference to a coach who has:

- ❖ demonstrated a long term commitment to coaching excellence;
- ❖ developed outstanding crews or individual athletes in competitive activities;
- ❖ contributed to the development of other coaches and their rowers;
- ❖ functioned as a role model and a builder for our sport;
- ❖ consistently contributed to the Canadian rowing system.

The coach would be one who:

- ❖ espouses fair play and good sportsmanship;
- ❖ instills good ethical and moral principles;
- ❖ demonstrates respect for officials;
- ❖ is committed to the growth of the sport;
- ❖ promotes the development of athletes' abilities both on and off the water;
- ❖ has been continuously involved in RCA's national coaching education program; and
- ❖ has the respect of his or her peers.

Nominations for this award will be reviewed by RCA's level 4/5 committee which will make its recommendation to RCA's Awards Committee.

#### SPECIAL CITATION AWARD

This is awarded in recognition of significant acts of bravery, good sportsmanship and concern for others which uphold the traditional values of our sport.

#### ANNUAL ADAPTIVE ROWING AWARDS

- ❖ The awards committee will select the recipients of the adaptive male and female athletes and adaptive coach awards from nominations received based on:
- ❖ results at any recreational, adaptive and able bodied events entered by the athlete; and
- ❖ improvement over the course of the year (nomination to outline how improvement has been measured).

For adaptive coaches, the following would also be considered:

- ❖ commitment to the growth of adaptive rowing;
- ❖ espouses fair play and good sportsmanship;
- ❖ instills good ethical and moral principles;
- ❖ demonstrates respect for officials;
- ❖ promotes the development of athletes' abilities both on and off the water;
- ❖ has been continuously involved in RCA's national coaching education program; and
- ❖ has the respect of his or her peers.



www.rowingcanada.org

Le 28 août 2006

À : Membres de Rowing Canada Aviron

De : Comité des récompenses de RCA

**Objet : Mise en candidature : prix RCA 2006**

---

Nous sollicitons votre aide pour identifier les membres qui méritent certains prix de la part de Rowing Canada Aviron cette année.

Les prix annuels RCA sont présentés par le comité de direction selon les recommandations du comité des récompenses. Certains prix, comme ceux d'athlète ou d'entraîneur de l'année, sont décernés exclusivement en fonction des résultats aux régates, tels que compilés par le comité des récompenses. D'autres, cependant, sont choisis parmi les mises en candidature reçues. En conséquence, les associations d'aviron provinciales, les clubs d'aviron, les associations spéciales et les membres de club sont invités à présenter des candidatures pour les prix RCA suivants :

- ❖ les prix de service bénévole (prix de long service, médaille du Centenaire, prix d'excellence) ;
- ❖ le prix de reconnaissance de l'entraîneur ;
- ❖ le prix de la mention spéciale ;
- ❖ l'athlète masculin et féminin de l'année en aviron adapté ;
- ❖ l'entraîneur de l'année en aviron adapté.

Les critères pour ces prix sont ci-joints. Pour plus de détails, veuillez consulter la politique sur les prix, disponible sur le site web de RCA à la section « *politiques* » sous « Service à nos membres ».

Les gagnants seront annoncés au banquet de la remise des prix, au cours de l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu à Vancouver le samedi 2 décembre 2006, sauf pour le prix de reconnaissance de l'entraîneur, qui sera annoncé à la Conférence annuelle des entraîneurs, en janvier 2007.

Comme nous comptons sur nos membres pour identifier ceux qui méritent les prix ci-mentionnés, nous vous prions de répondre. Les candidatures peuvent être expédiées au bureau de RCA par courrier, télécopieur ou courriel à l'adresse ci-dessous ou à [justinfryer@shaw.ca](mailto:justinfryer@shaw.ca)

Toute question peut être adressée à Justin Fryer par téléphone au (250) 709-9081.

Veuillez soumettre vos candidatures avant le 30 septembre 2006.

*Justin Fryer*  
*Comité des récompenses de RCA*

## CRITÈRES POUR LES PRIX RCA NÉCESSITANT DES CANDIDATURES

### PRIX DE SERVICE BÉNÉVOLE

Pour s'y qualifier, une personne doit être inscrite auprès de RCA au moment de la remise du prix.

Les prix de long service sont décernés en reconnaissance de 15, 25, 35, 45 et 50 ans de service pour le compte de RCA. Le service sera déterminé selon une participation à titre de :

- ❖ membre d'un club membre de RCA offrant des services bénévoles pendant au moins deux jours chaque année admissible ;
- ❖ administrateur bénévole à n'importe quel niveau au sein de RCA ;
- ❖ entraîneur bénévole à n'importe quel niveau au sein de RCA ; et
- ❖ officiel à n'importe quel niveau au sein de RCA.

Aucun prix de long service ne sera accordé pour des services rendus en tant qu'athlète ayant compétitionné au seul niveau de club. Un prix de long service peut être accordé à un athlète ayant représenté le Canada à un niveau compétitif pour une période de quinze ans sans avoir compétitionné plus de cinq des années admissibles au niveau de club.

Les candidats recevront une épinglette pour long service remarquable.

### MÉDAILLE DU CENTENAIRE ET PRIX D'EXCELLENCE

Les récipiendaires de prix de long service seront pris en considération pour une médaille du Centenaire et un prix d'excellence. Ils seront évalués selon le système de points décrit à l'annexe A de la politique sur les prix.

### PRIX DE RECONNAISSANCE DE L'ENTRAÎNEUR

Le prix de reconnaissance de l'entraîneur RCA sera présenté annuellement à la Conférence annuelle des entraîneurs à l'entraîneur qui a :

- ❖ fait preuve d'un engagement à long terme envers l'excellence en entraînement ;
- ❖ développé des équipages ou des athlètes remarquables dans le cadre d'activités compétitives ;
- ❖ contribué à la formation d'autres entraîneurs et de leurs athlètes ;
- ❖ joué un rôle de modèle et de bâtisseur au sein de notre sport ;
- ❖ contribué de façon constante au système d'aviron canadien.

L'entraîneur devrait en être un qui :

- ❖ adopte le franc jeu et l'esprit sportif ;
- ❖ inculque une bonne éthique et de bons principes moraux ;
- ❖ fait preuve de respect envers les officiels ;
- ❖ est voué à la croissance du sport ;
- ❖ promeut le développement de ses athlètes dans le cadre du sport et en tant qu'individu ;
- ❖ a participé de façon continue au programme national d'éducation des entraîneurs de RCA ; et
- ❖ a le respect de ses collègues.

Les mises en candidature pour ce prix seront reçues par le comité du niveau 4/5 de RCA qui soumettra sa recommandation au comité des récompenses de RCA.

#### PRIX DE LA MENTION SPÉCIALE

Ce prix est présenté en reconnaissance d'actes de bravoure, d'esprit sportif et d'intérêt pour les autres, qui soutiennent les valeurs traditionnelles de notre sport.

#### PRIX ANNUELS DE L'AVIRON ADAPTÉ

Le comité des récompenses choisira les récipiendaires des prix de l'athlète masculin et féminin et de l'entraîneur en aviron adapté parmi les candidatures reçues en se fondant sur :

- ❖ les résultats à toutes les épreuves récréatives d'aviron adapté ou non auxquelles l'athlète s'est inscrit ; et
- ❖ les progrès réalisés au cours de l'année (la candidature devra souligner comment les progrès ont été mesurés).

L'entraîneur en aviron adapté devrait en outre en être un qui :

- ❖ adopte le franc jeu et l'esprit sportif ;
- ❖ inculque une bonne éthique et de bons principes moraux ;
- ❖ fait preuve de respect envers les officiels ;
- ❖ est voué à la croissance du sport ;
- ❖ promeut le développement de ses athlètes dans le cadre du sport et en tant qu'individu ;
- ❖ a participé de façon continue au programme national d'éducation des entraîneurs de RCA ; et
- ❖ a le respect de ses collègues.